

AMBASSADE D'HAÏTI

10, RUE THÉODOLE RIBOT - 75017 PARIS
TÉL. 01 47 63 47 78
FAX 01 42 27 02 05



RÉPUBLIQUE D'HAÏTI

PARIS, LE

AHF/PTM/jb/32

L'Ambassade d'Haïti en France présente ses compliments au Ministère des Affaires Étrangères et a l'honneur de l'informer que le Service des ressources humaines de l'Organisation Internationale de la Francophonie a avisé les États et Gouvernements membres que deux (2) postes à recrutement international viennent d'être publiés sur leur site internet.

La Chancellerie est priée de bien vouloir noter qu'il s'agit des postes suivants :

1. Directeur (trice) des Affaires politiques et de la gouvernance démocratique - jusqu'au 05/02/2020 ;
2. Directeur (trice) de la langue française et de la diversité des cultures francophones - jusqu'au 05/02/2020.

L'OIF a précisé que les personnes souhaitant déposer leur candidature pour ces postes, peuvent le faire depuis leur portail internet en se rendant à l'adresse ci-après :

<https://www.francophonie.org/recrutements-291>

L'Ambassade attire en outre l'attention de la Chancellerie sur le passage suivant de l'appel à candidatures : « Une attention particulière sera apportée aux candidatures féminines ainsi qu'aux candidatures émanant des ressortissants d'États et de gouvernements membres non représentés ou sous-représentés au sein de l'Organisation ».

Elle saurait gré à la Chancellerie de bien vouloir transmettre cette information, et le dossier y afférent, à l'Office de Management et de Ressources Humaines (ORMH) afin d'assurer une large diffusion de cette information dans la fonction publique haïtienne.

Ci-joint, copie des fiches d'appel à candidature des postes susmentionnés.

L'Ambassade d'Haïti en France saisit l'occasion pour renouveler au Ministère des Affaires Étrangères l'assurance de sa haute considération. *PTM*



Paris, le 15 janvier 2020

MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
PORT-AU-PRINCE - HAÏTI

DIRECTEUR (TRICE) DES AFFAIRES POLITIQUES ET DE LA GOUVERNANCE DEMOCRATIQUE

AC/SRH, N°01/2020 du 14 janvier 2019

APPEL A CANDIDATURES



L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) regroupe 54 États et gouvernements membres, 7 associés et 27 observateurs répartis sur les cinq continents, rassemblés autour du partage d'une langue commune : le français. Consciente des liens que crée entre ses membres le partage de la langue française et de valeurs universelles, elle œuvre au service de la paix, de la coopération, de la solidarité et du développement durable.

Titre du poste :	Directeur (trice) des Affaires politiques et de la gouvernance démocratique
Lieu d'affectation :	Paris
Statut et grade :	Emploi à recrutement international (niveau D, Grade D1-1 / D1-12)
Durée de l'engagement :	3 ans renouvelables, assortie d'une période d'essai de 6 mois
Traitement annuel de base :	Entre 66 211 euros et 92 029 euros
Ajustement annuel de poste :	Entre 14 732 euros et 20 476 euros
Autres avantages :	En cas de recrutement en dehors du lieu d'affectation : prise en charge du transport A/R du lieu de recrutement au lieu d'affectation (+ indemnité de première installation) Allocations et indemnités prévues au Statut du personnel Participation au régime de prévoyance de l'Organisation
Date limite d'envoi des candidatures :	05/02/2020
Numéro de l'appel à candidatures :	AC/SRH, N°01/2020 du 14 janvier 2019

FONCTIONS PRINCIPALES

Sous l'autorité de la Secrétaire générale de la Francophonie, de l'Administratrice de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et en étroite collaboration avec le Conseiller spécial, politique et diplomatique de la Secrétaire générale, le/la Directeur(trice) des Affaires politiques et de la gouvernance démocratique aura pour mission de proposer, d'organiser, de coordonner et de valoriser la mise en œuvre des activités relatives à la paix, à la démocratie et aux droits de l'Homme en application des textes en vigueur.

Il/elle aura pour missions principales de :

- contribuer au renforcement de l'action francophone en faveur de l'instauration et du développement de la démocratie ;
- assurer la mise en œuvre des engagements et actions de la Francophonie destinés à la consolidation de l'État de droit, la tenue d'élections libres, fiables et transparentes ; l'instauration d'une vie politique apaisée ; la promotion d'une culture démocratique et le plein respect des droits de l'Homme, conformément à la Déclaration de Bamako et des Déclarations et résolutions pertinentes ;
- contribuer à la réflexion stratégique et participer à la définition des politiques d'intervention de l'Organisation dans les secteurs de la promotion de la paix, de la démocratie et des droits de l'Homme, en tenant compte des grands axes définis par la Déclaration de Bamako, et des préoccupations et besoins exprimés par les États et gouvernements membres de l'OIF ;
- proposer l'élaboration de la programmation – et des planifications qui en sont déclinées - de l'Organisation dans les secteurs d'une part, de la consolidation de la démocratie, des droits de l'Homme et de l'État de droit, et d'autre part, de

la prévention des conflits, de l'accompagnement des processus de sortie de crise, de la médiation, de la transition démocratique et de la consolidation de la paix ;

- traduire la programmation en projets précisant clairement les objectifs poursuivis, les résultats attendus et les ressources requises, en recherchant les synergies et transversalités avec les unités de programmes et hors siège de l'Organisation, ainsi qu'avec les autres acteurs de la Charte, et en tenant compte des actions des autres acteurs de la coopération (bi et multilatéraux) agissant dans les mêmes domaines ;
- assurer un rôle de conseil et d'aide à la décision auprès de la Secrétaire générale de la Francophonie, du Conseiller spécial, politique et diplomatique de la Secrétaire générale et de l'Administratrice de l'OIF dans les secteurs de responsabilité ;
- contribuer, en lien étroit avec le Conseiller spécial, politique et diplomatique de la Secrétaire générale et le Chef du Bureau de l'Administratrice, à la préparation et au suivi des travaux des Instances de la Francophonie dans les domaines de compétences de la Direction ;
- coordonner et participer à la gestion des ressources humaines et financières nécessaires à la réalisation des programmes de la Direction, dans le respect de la réglementation en vigueur ;
- assumer la fonction d'ordonnateur pour la gestion budgétaire des programmes et projets placés sous sa responsabilité, ainsi que la reddition de comptes selon les formes requises par l'Organisation, dans le respect des délégations données par la Secrétaire générale de la Francophonie ;
- assurer la coordination générale et le suivi de la programmation de l'Organisation dans ces secteurs : planification de l'ensemble des activités, suivi de l'exécution, évaluation de l'atteinte des résultats selon les indicateurs les plus pertinents, cohérence des actions mises en œuvre avec la programmation de l'Organisation ;
- représenter l'Organisation dans les domaines qui sont du ressort de la Direction, ainsi que, de manière ad hoc, sur demande de la Secrétaire générale de la Francophonie ;
- contribuer au développement de la communication et également de l'image de l'Organisation dans l'environnement francophone et international.

CRITERES DE SELECTION

Le ou la candidat(e) doit :

- être ressortissant d'un État ou gouvernement membre de l'OIF ;
- être titulaire d'un diplôme d'études supérieures, de niveau master ou doctorat, dans le domaine des sciences politiques, du droit, des relations internationales ou dans un autre domaine jugé pertinent ;
- posséder une expérience pertinente, d'au moins dix années au sein d'une organisation nationale ou internationale dont le champ d'intervention concernent directement la paix, la démocratie et les droits de l'Homme, dont au moins quatre ans dans des fonctions de direction ;
- avoir acquis dans l'exercice de ses fonctions antérieures une expérience significative de coordination générale et de direction incluant une capacité de gestion, d'animation et de motivation d'équipe, ainsi qu'une bonne aptitude en matière de gestion budgétaire et de gestion de projets de coopération ;
- avoir une parfaite maîtrise de la langue française écrite et orale, avec une bonne capacité de rédaction de notes, rapports et synthèses ; la connaissance de l'anglais est vivement souhaitée ;
- avoir une connaissance des pays francophones, des relations internationales et bénéficier d'une bonne connaissance des organismes et des mécanismes de coopération en matière de développement ;
- disposer d'un haut degré d'intégrité et de loyauté, être capable de gérer avec efficacité plusieurs projets et activités à la fois, tout en respectant des délais courts ;
- avoir un excellent sens des relations humaines et une aptitude avérée à diriger et à motiver du personnel à tous les niveaux, dans un contexte multiculturel ;
- avoir une bonne connaissance et une bonne pratique des outils numériques.

Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s par le comité consultatif de sélection seront contacté(e)s. Seules les candidatures enregistrées en ligne avec un Curriculum vitae et une lettre de motivation seront examinées.

L'Organisation internationale de la Francophonie est un environnement non-fumeur. Une attention particulière sera apportée aux candidatures féminines ainsi qu'aux candidatures émanant des ressortissants d'États et de gouvernements membres non représentés ou sous-représentés au sein de l'Organisation.

L'âge de départ à la retraite au sein de l'Organisation est fixé à 65 ans.

En raison du grand nombre de candidatures reçues, aucune information ne sera donnée par téléphone. Tout dossier non reçu via la plateforme de recrutement en ligne ne sera pas recevable.

L'Organisation internationale de la Francophonie ne demande pas de frais ni d'information relative aux comptes bancaires des candidats à aucun stade du processus de recrutement ni pour la participation à des conférences ou à des formations. Les appels à candidature pour un poste, un volontariat ou un stage sont exclusivement diffusés sur le site officiel francophonie.org, le portail jeunesse.francophonie.org et la [plateforme de recrutement de l'OIF](#), puis relayés sur les réseaux sociaux. L'OIF n'octroie pas de bourses d'études. Toute offre accompagnée d'une demande de règlement est frauduleuse. »

DIRECTEUR (TRICE) DE LA LANGUE FRANÇAISE ET DE LA DIVERSITÉ DES CULTURES FRANCOPHONES

AC/SRH, N°02/2020 du 14 janvier 2020

APPEL A CANDIDATURES



L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) regroupe 54 États et gouvernements membres, 7 associés et 27 observateurs répartis sur les cinq continents, rassemblés autour du partage d'une langue commune : le français. Consciente des liens que crée entre ses membres le partage de la langue française et de valeurs universelles, elle œuvre au service de la paix, de la coopération, de la solidarité et du développement durable.

Titre du poste : Directeur (trice) de la langue française et de la diversité des cultures francophones
Lieu d'affectation : Paris
Statut et grade : Emploi à recrutement international (niveau D, Grade D1-1 / D1-12)
Durée de l'engagement : 3 ans renouvelables, assortie d'une période d'essai de 6 mois
Traitement annuel de base : Entre 66 211 euros et 92 029 euros
Ajustement annuel de poste : Entre 14 732 euros et 20 476 euros
Autres avantages : En cas de recrutement en dehors du lieu d'affectation : prise en charge du transport A/R du lieu de recrutement au lieu d'affectation (+ indemnité de première installation)
Allocations et indemnités prévues au Statut du personnel
Participation au régime de prévoyance de l'Organisation

Date limite d'envoi des candidatures : 05/02/2020
Numéro de l'appel à candidatures : AC/SRH, N°02/2020 du 14 janvier 2020

FONCTIONS PRINCIPALES

Sous l'autorité de l'Administratrice de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), le/la Directeur (trice) de la langue française et de la diversité des cultures francophones aura pour mission de proposer, d'organiser, de coordonner et de valoriser la mise en œuvre des activités relatives à la langue française et à la diversité des cultures francophones, en application des textes et engagements en vigueur.

Il/elle aura pour missions principales de :

- contribuer à redynamiser l'action francophone en faveur du rayonnement de la langue française et de la diversité culturelle ;
- contribuer à la réflexion stratégique et à la définition des politiques d'intervention de l'Organisation dans ces secteurs, en tenant compte des grands axes définis et des préoccupations et besoins exprimés par les États et gouvernements membres de l'OIF ;
- appuyer la préparation des travaux du Groupe de travail sur la langue française présidé par la Secrétaire générale et en assurer la mise en œuvre des conclusions ;
- proposer l'élaboration de la programmation de l'Organisation dans les secteurs relevant de sa responsabilité ;
- contribuer au renforcement de la présence de la langue française dans les relations internationales ;
- soutenir des actions de renforcement des compétences linguistiques et langagières en français en dehors

des systèmes éducatifs ;

- appuyer les dispositifs d'observation et d'analyse de la langue française dans le monde et des dynamiques culturelles et linguistiques ;
- renforcer l'enseignement contextualisé et de qualité du français comme langue étrangère ;
- soutenir les politiques publiques des pays et la gouvernance en matière culturelle et linguistique ;
- soutenir les filières de la culture, les industries culturelles, les manifestations artistiques, les espaces de créativité, la diffusion et la visibilité des expressions culturelles francophones et les créateurs de manière stratégique pour la Francophonie ;
- contribuer à l'appui à l'entrepreneuriat culturel ;
- contribuer aux politiques publiques numériques et défendre l'idée du domaine public et des biens communs numériques dans la société de l'information ;
- contribuer à l'évolution de la programmation vers des projets fédérateurs et structurants en précisant clairement les objectifs poursuivis, les résultats attendus et les ressources requises, en identifiant des occasions de partenariat et de complémentarité avec les autres acteurs de la coopération agissant dans les mêmes domaines ;
- assurer un rôle de conseil et d'aide à la décision auprès de la Secrétaire générale de la Francophonie et de l'Administratrice de l'OIF, en lien avec la Conseillère langue française de la Secrétaire générale dans les secteurs sous sa responsabilité ;
- contribuer, en lien étroit avec le Cabinet de la Secrétaire générale et le Bureau de l'Administratrice, à la préparation et au suivi des travaux des Instances de la Francophonie dans les domaines de compétences de la Direction ;
- coordonner et participer à la gestion des ressources humaines et financières nécessaires à la réalisation des programmes de la Direction, dans le respect de la réglementation en vigueur ;
- assumer la fonction d'ordonnateur pour la gestion budgétaire des programmes et projets placés sous sa responsabilité, ainsi que la reddition de comptes selon les formes requises par l'Organisation, dans le respect des délégations données par la Secrétaire générale de la Francophonie ;
- assurer la coordination générale et le suivi de la programmation de l'Organisation dans les secteurs de la langue française et de la diversité des cultures francophones : planification de l'ensemble des activités, suivi de l'exécution, évaluation de l'atteinte des résultats selon les indicateurs les plus pertinents, cohérence des actions mises en œuvre avec la programmation de l'Organisation ;
- représenter l'Organisation dans les domaines qui sont du ressort de la Direction, ainsi que, de manière ad hoc, sur demande de la Secrétaire générale de la Francophonie ;
- contribuer au développement de la communication et également de l'image de l'Organisation dans l'environnement francophone et international.

CRITERES DE SELECTION

Le ou la candidat(e) doit :

- être ressortissant d'un État ou gouvernement membre de l'OIF ;
- être titulaire d'un diplôme d'études supérieures, de niveau master ou doctorat, dans le domaine des sciences du langage, de la culture, des sciences humaines, des relations internationales, des politiques publiques ou dans d'autres domaines d'études connexes pertinents ;
- posséder une expérience pertinente dans des fonctions liées au renforcement de la langue française et de la diversité culturelle d'au moins une dizaine d'années au sein d'une organisation nationale ou internationale de coopération, dont au moins cinq ans dans des fonctions de direction en lien avec les régions de l'espace francophone ;
- avoir un excellent sens des relations humaines et une aptitude avérée à diriger et à motiver du personnel à tous les niveaux, dans un contexte multiculturel ;
- avoir acquis dans l'exercice de ses fonctions antérieures une expérience significative de coordination générale et de direction incluant une capacité d'animation et de motivation d'équipe, ainsi qu'une bonne aptitude en matière de gestion budgétaire et de gestion de projets de coopération ;
- avoir une parfaite maîtrise de la langue française écrite et orale, avec une bonne capacité de rédaction de notes, rapports et synthèses ; la connaissance de l'anglais est vivement souhaitée ;
- avoir une connaissance et expérience des pays francophones et bénéficier d'une bonne connaissance des organismes et des mécanismes de coopération en matière de développement et des systèmes éducatifs francophones ;

- disposer d'un haut degré d'intégrité et de loyauté, être capable de gérer avec efficacité plusieurs projets et activités à la fois, tout en respectant des délais courts ;
avoir une bonne connaissance et une bonne pratique des outils numériques.
Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s par le comité consultatif de sélection seront contacté(e)s.
Seules les candidatures enregistrées en ligne avec un curriculum vitae et une lettre de motivation seront examinées.

L'Organisation internationale de la Francophonie est un environnement non-fumeur. Une attention particulière sera apportée aux candidatures féminines ainsi qu'aux candidatures émanant des ressortissants d'États et de gouvernements membres non représentés ou sous-représentés au sein de l'Organisation.

L'âge de départ à la retraite au sein de l'Organisation est fixé à 65 ans.

En raison du grand nombre de candidatures reçues, aucune information ne sera donnée par téléphone. Tout dossier non reçu via la plateforme de recrutement en ligne ne sera pas recevable.

L'Organisation internationale de la Francophonie ne demande pas de frais ni d'information relative aux comptes bancaires des candidats à aucun stade du processus de recrutement ni pour la participation à des conférences ou à des formations. Les appels à candidature pour un poste, un volontariat ou un stage sont exclusivement diffusés sur le site officiel :

francophonie.org, le portail jeunesse.francophonie.org et la [plateforme de recrutement de l'OIF](#), puis relayés sur les réseaux sociaux. L'OIF n'octroie pas de bourses d'études. Toute offre accompagnée d'une demande de règlement est frauduleuse. »